

Tel: 03 81 65 48 81

Mail: Ce.ienb4.ia25@ac-besancon.fr

# NOTE DE SERVICE N°2

### Besançon, le 12 septembre 2018

Mesdames les Directrices Messieurs les Directeurs Mesdames et Messieurs les Enseignants des écoles de la Circonscription

#### A émarger par

- Le directeur / La directrice
- TOUS les enseignants y compris les enseignants spécialisés du RASED
- Le psychologue scolaire
- Les compléments de service
- Les enseignants brigades rattachés à l'école

Fonction	Nом	EMARGEMENT	FONCTION	Nом	EMARGEMENT

- « Quelques règles pour mieux apprendre » propos de Stanislas DEHAENNE
- « Le cerveau de l'enfant est une machine à apprendre extraordinaire ».

Quelques conseils aux enseignants : (cf. tweet circobesancon4@ienb4 du 11/09/2018)

Conseil n°1: L'attention

Captiver l'attention des enfants, canaliser l'attention des enfants vers ce que vous cherchez à enseigner.

Conseil n°2: L'engagement actif

Ne faites pas un cours magistral! On sait que ce n'est pas la meilleure manière d'enseigner. Faites un cours dans lequel il y a des périodes évidemment d'enseignement et des périodes de mise à l'épreuve : vous questionnez les enfants, tous les bons enseignants le savent déjà, mais c'est ça qui marche. Posez des questions, laissez les enfants répondre.

Conseil n°3: Le retour sur erreur

Accepter les erreurs : l'erreur est une part absolument indispensable de l'apprentissage. Vos élèves feront forcément des erreurs. **Ne soyez pas impatients.** Soyez comme un prof de musique qui sait parfaitement que la première fois le morceau n'est pas parfait, qu'il y aura des erreurs et que jour après jour, la consolidation va se mettre en place.

Donc soyez généreux dans ce que vous donnez aux enfants, mais soyez patients vis-à-vis de leurs erreurs.

Conseil n°4: La consolidation

**N'hésitez pas à répéter.** C'est mon 4<sup>ème</sup> pilier de l'apprentissage. Ça veut dire que tous les jours, vous devez revenir sur ce qui a été fait par le passé, pas seulement le cours de la semaine précédente, mais l'ensemble de l'année. Parce que c'est avec des répétitions espacées dans le temps que la rétention en mémoire des enfants sera la meilleure.

Extrait de « la Grande Table » @France culture, 5 septembre 2018

# **SOMMAIRE**

# Action pédagogique :

- 1. Les évaluations repères au CP et CE1
- 2. La formation continue : Le calendrier des actions de formation de circonscription
- 3. Enseigner les savoirs fondamentaux dans toutes les disciplines
- 4. Apprendre une langue vivante et découvrir une culture différente
- 5. L'heure d'A.P.C : je lis, tu lis, nous lisons
- 6. Accueil des élèves quittant l'école pour des soins au cours de la journée de classe
- 7. Le pôle ressource : au service de la réussite des élèves

# 1. Les évaluations repères au CP et au CE1 :

http://eduscol.education.fr/cid132705/evaluations-au-cp.html

Evaluation CP: à consulter également: <a href="http://www.education.gouv.fr/cid119396/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-en-cp.html?preview1">http://www.education.gouv.fr/cid119396/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-en-cp.html?preview1</a>

Repères : automne 2018. Objectif : Proposer des repères permettant de disposer d'un panorama des élèves à l'entrée au CP.

L'école a reçu les cahiers de passation. Elle assure l'organisation et procède à la saisie en ligne des réponses des élèves sans correction. Les familles seront informées.

Un autre temps d'évaluation à mi-parcours doit se tenir **entre février et mars 2019** (en fonction des zones de vacances). Il s'agit d'évaluer en milieu d'année les apprentissages des élèves et permettre d'adapter les enseignements en fonction de nouveaux besoins identifiés.

Pour chacune de ces deux sessions, il revient à chaque enseignant de définir le calendrier de passation pour sa classe dans le respect des créneaux fixés ci-dessus. Afin de ne pas surcharger les élèves, il est recommandé l'étalement des épreuves sur trois demi-journées différentes.

#### **Evaluations CE1:**

Repères : Proposer des repères permettant de disposer d'un panorama des élèves à l'entrée au CE1. Il s'agit d'une aide à l'organisation des apprentissages de CE1.

L'école a reçu les cahiers de passation. Elle assure l'organisation et procède à la saisie en ligne des réponses des élèves sans correction. Les familles seront informées.

### Rappel du calendrier :

	Passation des épreuves	Saisie des réponses
Evaluations CP - repères	Sept 2018, semaines 38,39, 40	Semaines 38 à 41
Evaluations CE1	Sept 2018, semaines 38,39, 40	Semaines 38 à 41

# 2. Formation continue : Calendrier des actions de formation de circonscription

Vous trouverez ci-dessous le calendrier actuellement fixé pour les animations pédagogiques à venir, principalement celles inscrites au premier trimestre.

D'autres informations vous parviendront ultérieurement et compléteront ces modalités décrites.

Je rappelle l'obligation de formation des enseignants et il parait inutile d'en souligner la pertinence pour qui souhaite proposer aux élèves une pédagogie adaptée, renouvelée et source de progrès.

Notre métier s'inscrit dans une évolution permanente afin de trouver des modalités d'enseignement porteuses d'apprentissages solides et féconds pour chaque élève qui nous est confié.

		MODALITES			
CVCLE	SUJET	En présentiel		En distanciel	
CYCLE		Dates	Lieux	Parcours m@gistere	
Classes maternelles	3	Mercredi 28/11/2018 8 :45 / 11 :45	Ecole R. Roussey SAINT VIT Secteurs ST VIT MARNAY + écoles SERRE LES SAPINS CHAUCENNE	Lecture : 3 h  Vocabulaire : 3 h  Ouvert à partir de décembre	
		Mercredi 05/12/2018 8 :45 / 11 :45	Ecole LES AUXONS Secteur CHATILLON LE DUC + écoles CHEMAUDIN PELOUSEY		
	MATHEMATIQUES	A définir (3 h)	A définir	Mathématiques : 6 h	

		MODALITES		
CYCLE	SUJET	En présentiel		En distanciel
CYCLE		Dates	Lieux	Parcours
	FRANÇAIS  CP/CE1	Mardi 02/10/2018 17 :00 / 19 :00	Ecole DANNEMARIE SUR CRETE Secteurs ST-VIT MARNAY	m@gistere  Lecture : 2 h
CYCLE 2	Phonologie Découverte d'anagraphe	Jeudi 04/10/2018 17 :00 / 19 :00	Ecole POUILLEY LES VIGNES Secteurs CHATILLON LE DUC POUILLEY LES VIGNES	Début novembre : Vocabulaire : 2 h
	FRANÇAIS CP/CE1/CE2 Enseigner le vocabulaire	Mercredi 07/11/2018 à 13 :30	Lycée Pergaud BESANCON <b>Tous secteurs</b>	

CYCLE 2		Mardi 11/12/2018 17 :00 / 19 :00	Ecole POUILLEY LES VIGNES Secteurs POUILLEY LES VIGNES MARNAY	Début novembre :  Lecture Compréhension : 2 h
OTOLL 2	FRANÇAIS  CE2  La compréhension du texte	Jeudi 13/12/2018 17 :00 / 19 :00 Mardi 18/12/2018	Ecole Jouffroy d'Abbans ST VIT Secteur ST VIT  Ecole DEVECEY Secteur	Vocabulaire : 2 h
		17:00 / 19:00	CHATILLON LE DUC	
	MATHEMATIQUES	A définir (3 h)	A définir	Calculs : 6 h

		MODALITES			
CYCLE	QUIET	En présentiel		En distanciel	
CTOLL	SUJET	Dates	Lieux	Parcours	
				m@gistere	
		Mand:	Facia DOLIII I FV		
		Mardi	Ecole POUILLEY LES VIGNES		
		11/12/2018	Secteurs		
		17 :00 / 19 :00	POUILLEY LES		
			VIGNES MARNAY	Début novembre :	
	FRANÇAIS			Debut novembre .	
	La compréhension			Lecture	
	du texte	Jeudi	Ecole Jouffroy	Compréhension :	
CYCLE 3		13/12/2018	d'Abbans ST VIT	2 h	
		17 :00 / 19 :00	Secteur ST VIT	Vocabulaire : 2 h	
				Vocabulaile . 2 II	
				1	
		Mardi	Ecole DEVECEY		
		18/12/2018	Secteur		
		17 :00 / 19 :00	CHATILLON LE		
		17 .007 19 .00	DUC		
	FRANÇAIS	Mercredi	Lycée		
	CM1/CM2	14/11/2018	Pergaud BESANCON		
	Enseigner le vocabulaire	à 13 :30	Tous secteurs		
	10 VOUDUIUII 0		1 343 30010413		
	MATHEMATIQUES	A définir (3 h)	A définir	Décimaux –	
	Les nombres	A domini (3 ii)	A GOIIIII	calculs : 6 h	
	décimaux –				
	Calculs				

Trois heures seront également consacrées à des actions de formation en lien avec les arts ou les projets culturels. Il vous sera demandé de vous inscrire dans des ateliers de deux heures, en lien avec le PEAC de l'école. Ces heures seront à compter dans les six heures dues dans le cadre de la deuxième journée de formation pédagogique (ex seconde journée de pré-rentrée). Les 6 heures de la journée solidarité feront, elles, l'objet d'une communication ultérieure.

## 3. Enseigner les savoirs fondamentaux dans toutes les disciplines

Il convient de rappeler que l'enseignement des savoirs fondamentaux nécessite une attention particulière et fera, pour gagner en efficacité, l'objet de formations spécifiques. «Les apprentissages fondamentaux constituent les fondements des autres apprentissages et leur maîtrise apparaît, de fait, comme une condition indispensable au bon déroulement des parcours des élèves » Bruno SUCHAUT, les cahiers pédagogiques, février 2010.

Cependant, il est utile de préciser que les journées plus longues doivent être structurées par des emplois du temps évitant les séances interminables, les demi-journées uniquement consacrées au français et aux mathématiques. Les chercheurs sont formels : il convient de fractionner et de varier les activités pour mieux captiver l'attention de nos élèves. Leur dispersion est bien souvent liée à l'attractivité de ce qui leur est proposé.

Les autres disciplines imposent leurs horaires et permettent aux élèves de renouveler leur concentration sur d'autres objets, d'autres modalités, une autre temporalité.

Proposer des activités artistiques, sportives, faire chanter les élèves, conduire des découvertes scientifiques, historiques, géographiques s'imposent au quotidien. Et que les esprits chagrins qui s'épouvantent de ne pas consacrer assez de temps à la lecture, à l'écriture, aux mathématiques soient rassurés : on apprend à lire, à écrire à compter tout autant en comparant les distances inter planétaires, en lisant la narration de la bataille de Waterloo ou en apprenant le texte d'une chanson qu'en exécutant un nouvel exercice de conjugaison ! Il s'agit bien de SAVOIRS, c'est-à-dire de notions maîtrisées ou en cours de maîtrise que l'on utilise, que l'on exerce, que l'on consolide dans les diverses activités vécues à l'école et en dehors.

### 4. Apprendre une langue vivante et découvrir une culture différente

L'apprentissage d'une langue vivante étrangère, anglais, allemand ou autre reste une priorité pour tous nos élèves qui auront à faire avec un univers professionnel et personnel mondialisé. Je tiens à souligner toute la richesse d'un enseignement régulier, tel qu'il est inscrit dans les programmes. Les outils numériques sont une réelle plus-value et la pratique de l'oral permet aux élèves de s'inscrire dans la pratique d'une langue VIVANTE.

Cette année encore, des jumelages sont en cours et d'autres sont possibles avec l'Ecosse ou l'Angleterre. Une délégation d'enseignants se rendra dans les Scottish Borders en octobre. Ses observations, ses propositions ne manqueront pas de faire l'objet d'une réunion dont les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Le site de la circonscription rend compte régulièrement des actions conduites dans ce domaine.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui se sont engagées dans cette modalité passionnante de découverte d'une autre culture.

### 5. L'heure d'A.P.C. : je lis, tu lis, nous lisons

M. Le Recteur a rappelé récemment toute la pertinence des temps d'APC dans la remédiation à la difficulté et dans la consolidation des compétences dans le domaine de la lecture. Il convient donc de veiller à ce que cette heure hebdomadaire constitue une réelle plus-value à laquelle tous les enfants ont droit.

### 6. Accueil des élèves quittant l'école pour des soins au cours de la journée de classe

De nombreuses questions ont été formulées quant aux modalités d'accueil des élèves devant quitter l'école pour bénéficier de soins, d'une consultation médicale ou autre évènement ponctuel ou régulier.

Il s'agit dans un premier temps de s'assurer que cette absence est justifiée par un avis du praticien consulté. La sortie autorisée par le Directeur ou la Directrice d'école et le retour des élèves doivent être accompagnés par un adulte identifié et s'effectuer dans la classe. Sur le cahier d'appel, il sera notifié l'heure de départ et de retour de l'élève.

Tout formulaire de « décharge de responsabilité » n'a aucune valeur juridique.

Dans le cas d'absences régulières sur un trimestre ou une année, l'élaboration d'UN P.A.I. (sans la présence du médecin) co-signé par les enseignants et la famille s'imposera.

Textes de référence : <u>circulaires n°97/178</u> relative à la surveillance et la sécurité des élèves et <u>2004/054</u> bornant le contrôle et la promotion de l'assiduité des élèves soumis à l'obligation scolaire.

## 7. Le pôle ressource au service de la réussite des élèves

L'objectif de l'école est de développer les potentialités de tous les élèves, de les conduire à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en assurant pour chacun d'entre eux les conditions de réussite.

La circulaire n°2014-107 du 18-08-2014, B.O. n° 31 du 28 Août 2014, conforte les missions des personnels spécialisés des RASED et précise de quelle façon l'aide et le suivi des élèves rencontrant des difficultés persistantes ou la prévention de ces situations, doivent être organisés.

- « Dès qu'un élève rencontre une difficulté dans ses apprentissages scolaires, une aide lui est apportée. »
- ♦ C'est bien entendu au sein de la classe que l'enseignant sait choisir les ajustements pédagogiques nécessaires pour adapter l'étayage des élèves fragiles. C'est une compétence fondamentale du métier d'enseignant « P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.» La réflexion dans ce domaine n'est pas nouvelle et de nombreux points d'appui sont à la disposition de tous. Les enseignants spécialisés peuvent apporter également leur expertise pour construire un projet, choisir une démarche, varier les procédures et les activités. La diversité de nos élèves est une dimension intrinsèque de notre métier, que les classes comptent un seul niveau de cycle ou plusieurs.
- ♦ Toutefois, l'aide apportée par l'enseignant, avec l'appui de l'équipe pédagogique, peut ne pas suffire pour certains élèves. L'intervention des enseignants spécialisés et des psychologues du réseau d'aide prend alors une place fondamentale et assure une autre réponse, élaborée en équipe, aux difficultés qu'éprouvent certains élèves.

Le pôle ressource de la circonscription est désormais familier. Il regroupe tous les personnels qui peuvent être sollicités pour répondre aux demandes émanant d'un enseignant ou d'une école (conseillers pédagogiques, maitres-formateurs, animateurs TICE, psychologues scolaires, enseignants spécialisés, directeurs d'école...) Il se réunit une fois par période ou par mois si les situations l'exigent. Les dates de réunion sont disponibles sur l'agenda publié sur le site de la circonscription (prochaine réunion : mardi 25 septembre 2018 - DSDEN – pôle arts- Besançon).

L'expertise croisée permet aux membres du pôle ressource de repérer et d'analyser, dans la vie des classes et des écoles, un certain nombre d'obstacles ou de points d'appui plus difficiles à percevoir par une analyse moins plurielle. Leur vision territoriale permet également de dépasser les effets de « norme locale ».

Par leur formation et leur expérience, ils ont compétence à définir des objectifs prioritaires et des modalités d'aides à apporter aux équipes : accompagnement, formation, outils d'évaluation, renfort pédagogique direct ou à distance, outils et ressources.

J'invite toutes les directrices et les directeurs d'école déchargés les jours de réunion à rejoindre le pôle ressource de façon à participer aux échanges, leur expertise est convoquée, que ce soit dans le cas de situation impliquant leur établissement ou un autre. Je les remercie par avance de bien vouloir signaler au secrétariat de la circonscription leur intention de participer aux travaux du pôle ressource.

Il est bien entendu que la nature et le contenu des échanges demeurent confidentiels et ne doivent être en aucun cas partagés.

Les conseillers pédagogiques de la circonscription et moi-même sommes membres de droit du pôle ressource et restons à votre disposition pour aider à la gestion des situations pour laquelle vous demandez aide ou conseils. Notre présence en équipe éducative est fréquente et permet, après une préparation rigoureuse, de proposer des solutions d'ordre divers aux personnes impliquées ou à impliquer. Il convient de ne pas attendre qu'une cristallisation excessive s'installe pour définir ensemble des modalités d'accompagnement nécessaires, évitant souvent des conflits et une réelle souffrance partagée tant par les élèves que leurs parents ou les enseignants.

Après concertation des membres du pôle ressource, l'I.E.N. arrête l'organisation générale des actions de prévention et des aides spécialisées dans la circonscription ainsi que les priorités d'action du RASED. Un bilan est régulièrement conduit.

De façon à renforcer la cohérence et la continuité pédagogiques, **un projet d'aide spécialisé** doit préciser les objectifs visés, la démarche envisagée, l'estimation de la durée de l'action et les modalités d'évaluation de sa mise en œuvre. Le support de demande - nécessaire avant toute prise en charge - à communiquer aux maîtres E est disponible sur le site de la circonscription. Il convient de le renseigner avec précision, temps important du processus, occasion d'analyse et de mise en perspective.

« Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques pour les accompagner dans l'aide aux élèves. [...] Ils accompagnent les équipes enseignantes pour l'élaboration de réponses adaptées aux besoins des élèves, la construction de situations d'enseignement qui tiennent compte des stratégies d'apprentissage des élèves en difficulté et pour la mise en œuvre de pratiques pédagogiques qui favorisent la réussite de tous les élèves. »

Je tiens à rappeler que « les maîtres E sont mobilisés au terme d'une série d'aménagements pédagogiques et d'actions de soutien menées par l'enseignant de la classe en appui de l'équipe pédagogique du cycle. Il apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés avérées à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires. Il accompagne les élèves en grande difficulté vers la prise de conscience et la maîtrise des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite et à la progression dans les savoirs et les compétences, toujours en visant un transfert de cette dynamique d'apprentissage vers la classe. »

La réponse aux difficultés repérées pourra donc être de diverse nature : aide à lé conception des actions quotidiennes en classe, aide à la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée, aide au travail en équipe, prise en charge sans la classe ou suivi plus individuel si nécessaire. La co-intervention, au sein de la classe, en grand groupe, demeure une action à retenir de façon prioritaire quand une prise en charge s'impose. Elle doit en être de toute façon la composante majeure.

# Composition du pôle ressource de la circonscription de BESANCON 4 :

Attention certaines modifications ont été apportées cette année

Secteur de collège	Ecole	Maître E	Psychologue	Référent
SAINT-VIT	SAINT-VIT  RPI ROSET FLUANS OSSELLE ROUTELLE  TORPES  DANNEMARIE/CRETE	Emmanuelle BIDAINE Ecole J. Abbans SAINT- VIT  03.81.87.75.15  Emmanuelle.bidaine@ac- besancon.fr	Christine ORSAT Ecole R Roussey SAINT-VIT  03.81.87.75.72  Christine.orsat@ac- besancon.fr	Hélène MALGOUYRES 03.81.61.20.86
MARNAY  POUILLEY LES VIGNES	EI MERCEY LE GRAND RPI LAVERNAY LANTENNE VERTIERE E.I. BERTHELANGE RECOLOGNE EMAGNY CHEMAUDIN FRANOIS SERRE LES SAPINS RPI NOIRONTE AUDEUX CHAUCENNE PELOUSEY POUILLEY LES VIGNES E.I. VILLERS BUZON	Philippe PASCAL Ecole de RECOLOGNE  03.81.58.18.52  Philippe.pascal@ac- besancon.fr  Eric MAILLARD Ecole de CHEMAUDIN  03.81.58.52.60  Eric.maillard@ac- besancon.fr	Claudine SCHOTT Ecole de FRANOIS 03.81.59.90.84 Claudine.schott@ac- besancon.fr	Helene.malgouyres @ac-besancon.fr
CHATILLON LE DUC	LES AUXONS CHATILLON LE DUC CUSSEY S/L'OGNON DEVECEY GENEUILLE VIEILLEY	Madeleine GENESTIER AL AABQARY École de DEVECEY  03.81.56.89.95  Madeleine.genestier@ac- besancon.fr	Géraldine BLONDEAU Ecole de DEVECEY  03.81.60.28.50  Geraldine.blondeau@ac- besancon.fr	Sylvie MASSON  03.81.65.48.71  Sylvie.masson1@a c-besancon.fr

#### PLAN DE PILOTAGE PAR PERIODES

### Septembre – octobre 2018

- Prise de contact avec les équipes enseignantes.
- ♦ Aide à l'analyse des difficultés et à la mise en place des PPRE, rédaction des projets d'aide spécialisée. Les écoles prioritaires sont définies en concertation avec l'IEN après observation croisée du contexte.
- Participation au premier conseil de cycle, et identification des besoins des équipes principalement dans les domaines de la lecture et du langage.
- ♦ Observation des classes où sont identifiés des élèves très fragiles (au vu du travail de l'année précédente) et proposition de modalités des actions de soutien à retenir.
- ♦ Réponses aux demandes d'aide selon diverses modalités (conseils, ressources, prise en charge des élèves). La définition du pôle ressource de circonscription autorise une aide et un étayage pédagogique de différentes natures (entretiens éventuellement téléphoniques, échanges, prêts de documents, aide à la mise en œuvre de mesures de différenciation, aide à l'évaluation ...).
- ♦ Aide à la passation des évaluations diagnostiques dans les classes de CP (classes à deux niveaux prioritaires).
- ◆ Dans le cadre de la priorité nationale : 100% de réussite au CP, une attention toute particulière sera requise pour renforcer l'apprentissage de la lecture au CP. Les élèves fragiles de CE1 devront faire l'objet de vigilance.
- ♦ Analyse des demandes en concertation de réseau et en réunion de pilotage IEN/ RASED (Les écoles prioritaires sont définies en concertation avec l'IEN après observation croisée du contexte).
- Instruction des dossiers MDPH, en lien avec les deux référentes.

### Novembre - décembre 2018

- Rencontres avec les familles.
- Réponses aux demandes d'aide selon diverses modalités (conseils, ressources, prise en charge des élèves) dans le cadre du pôle ressource de la circonscription.
- Aide à la rédaction et à la mise en œuvre de PPRE et des projets d'aide spécialisée (projets cités dans la circulaire citée ci-dessus).
- Bilan de l'aide organisée et réflexion pour envisager la suite dans l'année (Toute prise en charge trop longue interroge la pertinence des choix effectués).
- Recensement des élèves en admission EGPA.
- ♦ Début de la constitution des dossiers CEOEA et ULIS. Instruction des dossiers MDPH, en lien avec les deux référentes.

## Janvier - février 2019

- Constitution pour communication des dossiers MDPH, CDOEA.
- ◆ Aide à la rédaction et à la mise en œuvre de PPRE et des projets d'aide spécialisée.
- ♦ Réponses aux demandes d'aide selon diverses modalités (conseils, ressources, prise en charge des élèves) dans le cadre du pôle ressource de la circonscription.
- Réunion de pilotage IEN/RASED pour définir les missions prioritaires.
- Repérage des élèves pour lesquels une mesure de maintien pourrait être envisagée. Ce dispositif devant rester exceptionnel, les enseignants du RASED seront associés étroitement à la réflexion et à la réponse pédagogique devant être apportée à cette période de l'année.
- Instruction des dossiers MDPH, en lien avec les deux référentes.

#### Mars - avril 2019

- Anticiper, en fin de CM1, les difficultés des élèves pour envisager les dossiers CDOEA, prévenir les familles pour leur expliquer. Organiser si besoin des visites de SEGPA.
- Si maintien envisagé en maternelle, engager la constitution d'un dossier MDPH: seuls les enfants ayant un dossier MDPH sont susceptibles d'être maintenus.
- ♦ Participation aux conseils de cycle réservés à la progression des élèves (maintiens ou passage anticipés).
- ♦ Réponses aux demandes d'aide selon diverses modalités (conseils, ressources, prise en charge des élèves) dans le cadre du pôle ressource de la circonscription.
- Aide à l'élaboration des dossiers de demande d'orientation en EGPA.
- Réunion de pilotage IEN/Pôle ressource pour définir les missions prioritaires.

## Mai - juin - juillet 2019

- Anticiper, en fin de CM1, les difficultés des élèves pour envisager les dossiers CDOEA, prévenir les familles pour leur expliquer. Organiser si besoin des visites de SEGPA.
- ♦ Réponses aux demandes d'aide selon diverses modalités (conseils, ressources, prise en charge des élèves).
- Etude des demandes de maintien avec l'équipe de circonscription
- Bilan d'activité
- Réunion de synthèse IEN/pôle Ressource et préparation de la prochaine rentrée.

Je vous remercie toutes et tous pour votre engagement sans faille au service de tous les élèves qui nous sont confiés. La réussite de tous est bien en nos mains.

L'inspectrice de l'Education Nationale

Signé:

Claire BOUILLER